



Accident vasculaire cérébral et ischémie cérébrale transitoire

(février 2017)

Explication

L'ischémie cérébrale transitoire (ICT) et l'accident vasculaire cérébral (AVC) consistent en une perte aiguë de l'irrigation d'une partie du cerveau ou du tronc cérébral par le sang artériel, ce qui entraîne une perte fonctionnelle temporaire ou permanente.

L'ICT et l'AVC sont parmi les causes de décès et d'incapacité les plus répandues au Canada. Des modifications de l'hygiène de vie et des facteurs de risque permettent de prévenir ces affections, qui peuvent dans certains cas être traitées par une intervention médicale ou chirurgicale d'urgence.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Ischémie
 - a. Thrombose
 - b. Embolie
- Hémorragie
 - a. Intracérébrale ou cérébelleuse
 - b. Sous-arachnoïdienne

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient ayant des déficits neurologiques aigus (p. ex. aphasie, cécité monoculaire transitoire), le candidat devra faire une anamnèse appropriée et effectuer un examen physique visant un diagnostic possible d'ICT ou d'AVC, et agir en conséquence. Le candidat

devra reconnaître la nécessité de soins de santé préventifs, afin de réduire le risque d'ICT ou d'AVC.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient ayant des facteurs de risque d'ICT ou d'AVC, le candidat devra :

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment les résultats d'une anamnèse et d'un examen physique visant à détecter une pathologie précoce (p. ex. bruits, hypertension artérielle) qui peut être traitée ou corrigée.

Dans le cas d'un patient ayant des déficits neurologiques aigus, intermittents ou chroniques, le candidat devra :

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment les résultats d'une anamnèse et d'un examen physique visant à détecter si une ICT ou un AVC sont des causes possibles;
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment :
 - a. les examens d'imagerie (p. ex. tomodensitométrie);
 - b. les analyses de laboratoire (p. ex. profil lipidique);
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment :
 - a. effectuer les interventions médicales et chirurgicales aiguës ou chroniques requises (p. ex. maîtrise de la pression artérielle);
 - b. orienter le patient vers des services spécialisés (p. ex. rééducation, orthophonie);
 - c. prévoir les complications à moyen et à long termes (p. ex. répercussions psychosociales, sécurité).